# **Analyse financière**

# Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 31 janvier	
	2024	2023 (1)	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	751	1 099	(32)
Revenus autres que d'intérêts	1 959	1 463	34
Revenu total	2 710	2 562	6
Frais autres que d'intérêts	1 449	1 390	4
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 261	1 172	8
Dotations aux pertes de crédit	120	86	40
Résultat avant charge d'impôts	1 141	1 086	5
Charge d'impôts	219	210	4
Résultat net	922	876	5
Résultat dilué par action (en dollars)	2,59	2,47	5
Équivalent imposable (2)			
Revenu net d'intérêts	37	78	
Revenus autres que d'intérêts	73	52	
Charge d'impôts	110	130	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	_	
Éléments particuliers (2)			
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada	_	24	
Éléments particuliers après impôts	_	(24)	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés</b> <sup>(2)</sup> Revenu net d'intérêts – ajusté	788	1 177	(33)
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	2 032	1 515	34
Revenu total – ajusté	2 820	2 692	5
•		1 390	
Frais autres que d'intérêts – ajustés  Résultat avant dotations aux pertes de crédit et	1 449	1 390	4
charge d'impôts – ajusté	1 371	1 302	5
Dotations aux pertes de crédit	1371	86	5 40
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 251		
Résultat avant charge d'impôts – ajusté		1 216	3
Charge d'impôts – ajustée	329	316	4
Résultat net – ajusté	922	900	2
Résultat dilué par action – ajusté (en dollars)	2,59	2,54	
Actif moven (3)	442 666	424 946	4
Prêts et acceptations moyens (3)	228 161	209 699	9
Dépôts moyens (3)	301 533	281 553	7
Levier opérationnel (4)	1,6 %	(4,7) %	
Levier opérationnel – ajusté (5)	0,6 %	(2,2) %	
Ratio d'efficience (4)	53,5 %	54,3 %	
Ratio d'efficience – ajusté <sup>(5)</sup>	51,4 %	51,6 %	

<sup>(1)</sup> Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

<sup>(2)</sup> Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

<sup>(3)</sup> Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

<sup>(4)</sup> Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

<sup>(5)</sup> Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

### Résultats financiers

Pour le premier trimestre de 2024, la Banque affiche un résultat net de 922 M\$ comparativement à 876 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 5 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,59 \$ au premier trimestre de 2024 par rapport à 2,47 \$ au trimestre correspondant de 2023. Ces hausses s'expliquent en partie par la croissance du revenu total de tous les secteurs d'exploitation.

En excluant l'impact des mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada sur la charge d'impôts du premier trimestre de 2023, le résultat net de 922 M\$ pour le premier trimestre de 2024 est en hausse de 2 % comparativement au résultat net ajusté de 900 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023, et le résultat dilué par action qui se chiffre à 2,59 \$ est également en hausse de 2 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 2,54 \$ au premier trimestre de 2023.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 17,1 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, et se compare à 17,9 % pour le trimestre correspondant de 2023.

#### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 710 M\$ au premier trimestre de 2024, en hausse de 148 M\$ ou 6 % comparativement au trimestre correspondant de 2023. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 5 %, une hausse attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, à l'accroissement de la marge sur les dépôts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus sur cartes de crédit et des revenus d'assurances, en partie contrebalancée par une diminution des revenus tirés des instruments financiers dérivés et des activités de change. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 4 % qui provient essentiellement de la hausse des revenus tirés des services tarifés, notamment les frais de gestion de placement et de services fiduciaires ainsi que les revenus des fonds communs de placement. Le revenu total en équivalent imposable enregistré dans le secteur des Marchés financiers au premier trimestre de 2024 augmente de 10 % par rapport au premier trimestre de 2023 en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux ainsi que des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 2 % comparativement au premier trimestre de 2023, grâce à la progression des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, ainsi qu'à un revenu de dividende annuel enregistré au premier trimestre de 2024 en lien avec un placement dans un groupe financier. Ces éléments ont été contrebalancés par la baisse des revenus de la filiale Credigy principalement attribuable à un revenu enregistré à la suite du prépaiement d'une facilité de crédit au premier trimestre de 2023. Par ailleurs, le revenu total de la rubrique *Autres* du premier trimestre de 2024 est relativement stable par rapport au trimestre correspondant de 2023.

### Frais autres que d'intérêts

Au premier trimestre de 2024, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 1 449 M\$, en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2023. L'augmentation s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel provenant de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais d'occupation, incluant les frais d'amortissement, affichent une hausse, en partie liée à l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank et à des frais liés au nouveau siège social de la Banque. La hausse des frais de technologie, incluant les frais d'amortissement, s'explique par des investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Enfin, les honoraires professionnels et les autres frais sont également en hausse par rapport au premier trimestre de 2023.

### Dotations aux pertes de crédit

Pour le premier trimestre de 2024, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 120 M\$ par rapport à 86 M\$ au trimestre correspondant de 2023. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés excluant les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) (1) sont en hausse de 79 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023. Cette augmentation provient des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises, ce qui reflète une normalisation de la performance de crédit, ainsi que des filiales Credigy (excluant les prêts DAC) et ABA Bank. De plus, des récupérations de pertes de crédit sur les prêts dépréciés plus importantes avaient été enregistrées dans le secteur des Marchés financiers au cours du premier trimestre de 2023. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en baisse de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023 principalement en raison de la mise à jour des scénarios reflétant des perspectives macroéconomiques plus favorables et d'une détérioration du risque de crédit plus importante au premier trimestre de 2023. Cette diminution a été atténuée par l'impact de la croissance des portefeuilles de prêts et de la recalibration de certains paramètres de risque. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC sont en baisse de 17 M\$, en raison de réévaluations favorables de certains portefeuilles de la filiale Credigy au cours du premier trimestre de 2024, ainsi que de récupérations de pertes de crédit à la suite de remboursements de prêts DAC des Services aux entreprises.

### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre de 2024 totalise 219 M\$ comparativement à 210 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023. Le taux effectif d'imposition du premier trimestre de 2024 s'établit à 19 % inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2023 malgré l'impact au premier trimestre de 2023 de certaines mesures fiscales adoptées, soit le dividende pour la relance au Canada et l'impôt supplémentaire de 1,5 % pour les banques et assureurs-vie. Ceci est expliqué principalement par la baisse des revenus exonérés d'impôts au premier trimestre de 2024 qui reflète le refus de la déduction pour les dividendes visés par le projet de loi C-59 à compter du 1er janvier 2024.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

### Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation: Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International qui regroupe principalement les activités des filiales Credigy Ltd. (Credigy) et Advanced Bank of Asia Limited (ABA Bank). Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### **Particuliers et Entreprises**

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre terminé le 31 janvier	
	2024	2023(1)	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	870	825	5
Revenus autres que d'intérêts	284	279	2
Revenu total	1 154	1 104	5
Frais autres que d'intérêts	615	593	4
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	539	511	5
Dotations aux pertes de crédit	71	61	16
Résultat avant charge d'impôts	468	450	4
Charge d'impôts	129	124	4
Résultat net	339	326	4
Marge nette d'intérêts (2)	2,36 %	2,35 %	
Actif moyen portant intérêts (2)	146 700	139 215	5
Actif moyen (3)	155 031	146 131	6
Prêts et acceptations moyens (3)	153 291	145 347	5
Prêts dépréciés nets (2)	323	215	50
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations (2)	0,2 %	0,1 %	
Dépôts moyens (3)	88 949	85 051	5
Ratio d'efficience (2)	53,3 %	53,7 %	

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 339 M\$ au premier trimestre de 2024 comparativement à 326 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 4 % qui s'explique par la croissance du revenu total atténuée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit. La hausse de 5 % du revenu net d'intérêts au premier trimestre de 2024 provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises. La marge nette d'intérêts atteint 2,36 % comparativement à 2,35 % au premier trimestre de 2023, l'accroissement de la marge sur les dépôts ayant été atténué par le rétrécissement de la marge sur les prêts. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 5 M\$ ou 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2023.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 37 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023. L'augmentation provient de la hausse du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts et à l'amélioration de la marge sur les dépôts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts sur les prêts et les dépôts, ainsi que par une baisse des revenus tirés des instruments financiers dérivés et des activités de change.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises de 615 M\$ au premier trimestre de 2024 sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2023. La hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, attribuable à des hausses salariales, et à l'augmentation des investissements liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficience de 53,3 % pour le premier trimestre de 2023 s'améliore de 0,4 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2023. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 71 M\$ comparativement à 61 M\$ au premier trimestre de 2023. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et des Services aux entreprises, ce qui reflète une normalisation de la performance de crédit. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés sont en baisse par rapport au trimestre correspondant de 2023. De plus, des récupérations de pertes de crédit sur les prêts DAC des Services aux entreprises ont été enregistrées au cours du premier trimestre de 2024 à la suite de remboursements de prêts.

### Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)		Trimestre ter	miné le 31 janvier
	2024	2023	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts	198	208	(5)
Revenus tirés des services tarifés	375	347	8
Revenus tirés des transactions et autres revenus	87	82	6
Revenu total	660	637	4
Frais autres que d'intérêts	390	364	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	270	273	(1)
Dotations aux pertes de crédit	_	_	_
Résultat avant charge d'impôts	270	273	(1)
Charge d'impôts	74	75	(1)
Résultat net	196	198	(1)
Actif moyen (1)	8 708	8 523	2
Prêts et acceptations moyens (1)	7 713	7 548	2
Prêts dépréciés nets (2)	5	8	(38)
Dépôts moyens (1)	41 216	40 214	2
Actifs sous administration (2)	712 488	652 873	9
Actifs sous gestion (2)	132 822	119 774	11
Ratio d'efficience (2)	59,1 %	57,1 %	

- (1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période
- (2) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 196 M\$ au premier trimestre de 2024 comparativement à 198 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une diminution de 1 %. La croissance du revenu total du secteur a été plus que contrebalancée par la hausse des frais autres que d'intérêts. Le revenu total du secteur de 660 M\$ est en hausse de 23 M\$ ou 4 % comparativement à 637 M\$ au premier trimestre de 2023. La baisse du revenu net d'intérêts de 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2023 s'explique par des changements dans la composition des dépôts. La hausse de 8 % des revenus tirés des services tarifés est majoritairement attribuable à la croissance des marchés boursiers comparativement au trimestre correspondant de 2023 et à des entrées nettes positives dans les diverses solutions. Les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en hausse de 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2023.

Les frais autres que d'intérêts de 390 M\$ au premier trimestre de 2024 sont en hausse de 7 % par rapport à 364 M\$ au premier trimestre de 2023. L'augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, à l'augmentation des honoraires de gestion externe ainsi qu'à la hausse des dépenses technologiques. Le ratio d'efficience, qui s'élève à 59,1 % pour le premier trimestre de 2024, s'est détérioré, comparativement à 57,1 % pour le trimestre correspondant de 2023. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables pour les premiers trimestres de 2024 et 2023.

### Marchés financiers

(en équivalent imposable) (1)

(en millions de dollars canadiens)		rrimestre ter	mine le 31 janvier
	2024	2023	Variation %
Résultats d'exploitation			
Marchés mondiaux			
Titres de participation	222	192	16
Taux d'intérêt et crédit	158	151	5
Produits de base et devises	71	54	31
	451	397	14
Services financiers aux entreprises et services de			
banque d'investissement	304	292	4
Revenu total (1)	755	689	10
Frais autres que d'intérêts	313	287	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	442	402	10
Dotations aux pertes de crédit	17	(9)	
Résultat avant charge d'impôts	425	411	3
Charge d'impôts (1)	117	113	4
Résultat net	308	298	3
Actif moyen (2)	190 443	173 262	10
Prêts et acceptations moyens (2) (grandes entreprises seulement)	31 659	27 066	17
Prêts dépréciés nets (3)	20	81	(75)
Prêts dépréciés nets en % du total des prêts et acceptations (3)	0,1 %	0,3 %	
Dépôts moyens (2)	63 335	52 820	20
Ratio d'efficience (3)	41,5 %	41,7 %	

- (1) Le Revenu total et la Charge d'impôts du secteur des Marchés financiers sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre, en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, le Revenu total a été majoré de 108 M\$ (129 M\$ en 2023) et un montant équivalent est constaté à la Charge d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique Autres des informations sectorielles. À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1er janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).
- (2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.
- (3) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 308 M\$ au premier trimestre de 2024, comparativement à 298 M\$ au trimestre correspondant de 2023, en hausse de 3 %. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, de 442 M\$ pour le premier trimestre de 2024, est en hausse de 10 % par rapport au premier trimestre de 2023. Le revenu total en équivalent imposable se chiffre à 755 M\$, contre 689 M\$ au premier trimestre de 2023, une hausse de 66 M\$ ou 10 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 14 % en raison de la hausse de tous les types de revenus. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du premier trimestre de 2024 sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2023, compte tenu de l'augmentation des revenus des services bancaires, atténuée par la diminution des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2024 s'établissent à 313 M\$, en hausse de 9 % par rapport au premier trimestre de 2023. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment attribuable à la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des autres frais liés à l'accroissement des activités du secteur. Le ratio d'efficience s'améliore de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 41,5 % pour le premier trimestre de 2024 comparativement à 41,7 % au trimestre correspondant de 2023. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 17 M\$ comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 9 M\$ au trimestre correspondant de 2023. Cette hausse s'explique par des récupérations de pertes de crédit sur les prêts dépréciés plus élevées enregistrées au cours du premier trimestre de 2023, ainsi que par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023, en lien avec la croissance des portefeuilles de prêts.

Trimostro terminé le 31 janvier

### Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2024	2023	Variation %
Revenu total			
Credigy	125	137	(9)
ABA Bank	194	180	8
International	7	2	
	326	319	2
Frais autres que d'intérêts			
Credigy	35	36	(3)
ABA Bank	65	61	7
International	-	1	
	100	98	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	226	221	2
Dotations aux pertes de crédit			
Credigy	25	31	(19)
ABA Bank	11	4	
	36	35	3
Résultat avant charge d'impôts	190	186	2
Charge d'impôts			
Credigy	14	15	(7)
ABA Bank	25	24	4
International	1	-	
	40	39	3
Résultat net			
Credigy	51	55	(7)
ABA Bank	93	91	2
International	6	1	
	150	147	2
Actif moyen (1)	26 025	21 606	20
Prêts et créances moyens (1)	20 787	17 941	16
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	457	414	10
Prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC (2)	329	172	91
Dépôts moyens (1)	12 174	9 813	24
Ratio d'efficience (2)	30,7 %	30,7 %	

- (1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.
- (2) Consulter le « Glossaire » aux pages 43 à 46 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&l affiche un résultat net de 150 M\$ au premier trimestre de 2024, par rapport à 147 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une hausse de 2 %. Le revenu total du secteur se chiffre à 326 M\$ contre 319 M\$ au premier trimestre de 2023, une hausse de 7 M\$ ou 2 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des revenus de la filiale ABA Bank de 8 % ainsi que par un revenu de dividende annuel enregistré au premier trimestre de 2024 en lien avec un placement dans un groupe financier. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par une baisse des revenus de la filiale Credigy de 9 %.

### Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 51 M\$ pour le premier trimestre de 2024 est en baisse de 4 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2023. Le revenu total se chiffre à 125 M\$ pour le premier trimestre de 2024 comparativement à 137 M\$ au premier trimestre de 2023, une baisse qui s'explique principalement par un revenu enregistré à la suite du prépaiement d'une facilité de crédit au premier trimestre de 2023. Cette diminution a été atténuée par la croissance des revenus autres que d'intérêts provenant principalement de la réévaluation de la juste valeur de certains portefeuilles. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 35 M\$ pour le premier trimestre de 2024, une baisse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2023. La diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés s'explique par l'amélioration de certains paramètres de risques. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC sont en baisse en raison de réévaluations défavorables plus importantes de certains portefeuilles au cours du premier trimestre de 2023. Ces baisses ont été atténuées par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

#### ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 93 M\$ pour le premier trimestre de 2024 est en hausse de 2 M\$ ou 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2023. La hausse du revenu total de 8 % s'explique principalement par la croissance soutenue des actifs, atténuée par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts. Les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2024 s'établissent à 65 M\$, en hausse de 4 M\$ ou 7 % par rapport au premier trimestre de 2023, principalement en raison de la hausse des frais d'occupation en lien avec la croissance des activités de la filiale et de l'ouverture de nouvelles succursales. Les dotations aux pertes de crédit, qui totalisent 11 M\$ pour le premier trimestre de 2024, sont en hausse de 7 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés, compensée en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

#### **Autres**

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre termi	Trimestre terminé le 31 janvier	
	2024	2023	
Résultats d'exploitation			
Revenu net d'intérêts (1)	(100)	(142)	
Revenus autres que d'intérêts (1)	(85)	(45)	
Revenu total	(185)	(187)	
Frais autres que d'intérêts	31	48	
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(216)	(235)	
Dotations aux pertes de crédit	(4)	(1)	
Résultat avant charge d'impôts	(212)	(234)	
Charge (économie) d'impôts (1)	(141)	(141)	
Perte nette	(71)	(93)	
Participations ne donnant pas le contrôle	-	_	
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires et aux détenteurs			
d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(71)	(93)	
Moins : Éléments particuliers après impôts (2)	-	(24)	
Perte nette – ajustée <sup>(2)</sup>	(71)	(69)	
Actif moyen (3)	62 459	75 424	

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, un montant de 37 M\$ (78 M\$ en 2023) est déduit du *Revenu net d'intérêts*, un montant de 73 M\$ (52 M\$ en 2023) est déduit des *Revenus autres que d'intérêts* et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. Ces ajustements comprennent le renversement de l'équivalent imposable du secteur des Marchés financiers et de la rubrique *Autres*. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre, en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1<sup>er</sup> janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Impôts sur le résultat »).
- (2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 8 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 71 M\$ au premier trimestre de 2024 comparativement à une perte nette de 93 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023. La variation de la perte nette s'explique principalement par la charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada enregistrée au cours du premier trimestre de 2023. La perte nette de 71 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024 se compare à une perte nette ajustée de 69 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023.

### Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023 (1)	Variation %
Actif			-
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 399	35 234	6
Valeurs mobilières	130 065	121 818	7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	12 926	11 260	15
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	230 157	225 443	2
Autres	23 380	29 722	(21)
	433 927	423 477	2
Passif et capitaux propres			
Dépôts	300 097	288 173	4
Autres	109 180	110 972	(2)
Dette subordonnée	749	748	-
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments			
de capitaux propres de la Banque	23 899	23 582	1
Participations ne donnant pas le contrôle	2	2	
	433 927	423 477	2

<sup>(1)</sup> Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

#### Actif

Au 31 janvier 2024, la Banque a un actif total de 433,9 G\$, comparativement à 423,5 G\$ au 31 octobre 2023, une augmentation de 10,4 G\$ ou 2 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, de 37,4 G\$ au 31 janvier 2024, sont en hausse de 2,2 G\$ principalement en raison de l'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada, atténuée par la diminution des dépôts auprès d'institutions financières réglementées.

Les valeurs mobilières augmentent de 8,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2023, en raison de l'augmentation de 5,5 G\$ ou 5 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse essentiellement attribuable aux titres de participation, atténuée par la diminution des titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. L'augmentation s'explique également par la hausse de 2,8 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, hausse essentiellement attribuable aux titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada et aux titres émis ou garantis par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont augmenté de 1,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2023, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la Trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, de 230,2 G\$ au 31 janvier 2024, augmentent de 4,8 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2023. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023	Au 31 janvier 2023
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	117 883	116 444	111 634
Aux particuliers	16 948	16 761	15 537
Créances sur cartes de crédit	2 541	2 603	2 296
Aux entreprises et aux administrations publiques	93 996	90 819	81 919
	231 368	226 627	211 386
Provisions pour pertes de crédit	(1 211)	(1 184)	(1 007)
	230 157	225 443	210 379

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 1,5 G\$ ou 1 % par rapport au 31 octobre 2023 compte tenu des activités des secteurs des Particuliers et Entreprises et des Marchés financiers, ainsi que de la filiale Credigy. Par rapport au 31 octobre 2023, les prêts aux particuliers affichent une faible hausse alors que les créances sur cartes de crédit sont en légère baisse. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 3,2 G\$ ou 3 % par rapport au 31 octobre 2023 principalement en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises, du secteur des Marchés financiers et des filiales Credigy et ABA Bank.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 19,8 G\$ ou 9 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 6,3 G\$ ou 6 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises et de la croissance des activités du secteur des Marchés financiers et des filiales ABA Bank et Credigy. Par rapport au 31 janvier 2023, les prêts aux particuliers sont en hausse de 1,4 G\$ et les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,2 G\$. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 12,1 G\$ ou 15 % depuis un an, essentiellement en raison des activités du secteur des Marchés financiers, des Services aux entreprises et de la filiale ABA Bank.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts DAC. Au 31 janvier 2024, les prêts dépréciés bruts sont de 1 599 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 1 584 M\$ au 31 octobre 2023. Les prêts dépréciés nets se chiffrent à 1 276 M\$ au 31 janvier 2024 et sont stables comparativement au 31 octobre 2023. Par ailleurs, les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC ont augmenté de 71 M\$ pour s'établir à 677 M\$ au 31 janvier 2024, contre 606 M\$ au 31 octobre 2023. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et Services aux entreprises ainsi que des filiales Credigy (excluant les prêts DAC) et ABA Bank, contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers. Les prêts DAC nets s'établissent à 599 M\$ au 31 janvier 2024, alors qu'ils se chiffraient à 670 M\$ au 31 octobre 2023, en baisse en raison d'échéances de certains portefeuilles et de remboursements de prêts.

Les autres actifs de 23,4 G\$ au 31 janvier 2024 sont en baisse de 6,3 G\$ depuis le 31 octobre 2023 principalement en raison de la diminution des instruments financiers dérivés.

#### **Passif**

La Banque a un passif total de 410,0 G\$ au 31 janvier 2024 comparativement à 399,9 G\$ au 31 octobre 2023.

Au 31 janvier 2024, les dépôts de la Banque s'établissent à 300,1 G\$ comparativement à 288,2 G\$ au 31 octobre 2023, une augmentation de 11,9 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2023. Les dépôts des particuliers de 91,1 G\$ au 31 janvier 2024 sont en hausse de 3,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2023. Cette hausse provient de la croissance des activités du secteur des Marchés financiers, du secteur de Gestion de patrimoine, des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 204,4 G\$ au 31 janvier 2024 augmentent de 7,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2023. La hausse provient des activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la Trésorerie, dont 2,0 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques. Les dépôts des institutions de dépôts de 4,6 G\$ au 31 janvier 2024 enregistrent une hausse de 1,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2023.

Les autres passifs de 109,2 G\$ au 31 janvier 2024 sont en baisse de 1,8 G\$ comparativement au 31 octobre 2023, essentiellement en raison de la diminution de 2,9 G\$ des instruments financiers dérivés et de 1,0 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées. Ces baisses ont été contrebalancées par l'augmentation de 2,5 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

### Capitaux propres

Au 31 janvier 2024, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 23,9 G\$, en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2023. Cette augmentation s'explique par le résultat net, déduction faite des dividendes et par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'actions. Ces augmentations ont été en partie compensées par la diminution des autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes de change, ainsi que par la variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Événement postérieur à la date du bilan consolidé

### Émission de dette subordonnée

Le 5 février 2024, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 500 M\$ portant intérêt à 5,279 % et échéant le 15 février 2034. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 5,279 % par année jusqu'au 15 février 2029 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 1,80 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du BSIF, racheter ces billets à compter du 15 février 2029, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de nonviabilité, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

### Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2023. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

### Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 51 et 52 du Rapport annuel 2023.

Pour plus de détails sur les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 8, 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

### Impôts sur le résultat

#### Avis de cotisation

En mars 2023, la Banque avait reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 90 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2018.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 875 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2017.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2018, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 janvier 2024.

#### Mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada

Le 4 novembre 2022, le gouvernement du Canada avait déposé le projet de loi C-32 — *Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022* pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie, présentées dans son budget du 7 avril 2022. Ces mesures fiscales incluaient un dividende pour la relance au Canada (DRC), sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32 avait reçu la sanction royale. Ces mesures fiscales étant adoptées au 31 janvier 2023, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du DRC ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt, qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022, avaient été comptabilisées dans les états financiers consolidés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023.

### Propositions législatives

Le 30 novembre 2023, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-59 - *Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 21 novembre 2023 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023* pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à la Banque. Ces mesures incluent le refus de la déduction pour dividendes reçus après 2023 sur les actions qui constituent des biens évalués à la valeur du marché pour fins fiscales (à l'exception des dividendes reçus sur les « actions privilégiées imposables » tel que défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*), ainsi que l'application d'un impôt de 2 % de la valeur nette des capitaux propres rachetés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Bien que ces mesures fiscales ne soient pas quasi-adoptées à la date de présentation de l'information financière, les états financiers consolidés reflètent le refus de la déduction pour les dividendes visés par le projet de loi C-59 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Au cours de l'exercice financier 2023, le gouvernement du Canada a proposé de mettre en œuvre les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui seront applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1<sup>er</sup> novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 n'ont pas encore été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Les règles du Pilier 2 ne sont pas applicables pour le présent exercice financier et la Banque évalue actuellement son exposition à l'impôt sur le résultat découlant de ces règles.

# **Gestion du capital**

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2023 aux pages 53 à 61.

### Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter aux pages 54 et 55 du Rapport annuel 2023. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établies par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais devra fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF permet l'adoption progressive d'un coefficient de plancher sur une période de trois ans dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmente de 2,5 % par année pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2026. Pour l'exercice 2024, le coefficient de plancher est établi à 67,5 %. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catégorie 1 de 0,5 % applicable u

Au premier trimestre de 2024, la Banque a mis en œuvre les réformes finalisées telles qu'adoptées par le BSIF relativement au cadre révisé de fonds propres au titre du risque de marché, conformément à l'examen fondamental du portefeuille de négociation (EFPN) du CBCB, ainsi qu'à la révision du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA). Tant pour le risque de marché que pour le CVA, la Banque utilise la méthode des sensibilités standard pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques. La mise en œuvre de ces cadres révisés, au 1<sup>er</sup> novembre 2023, a eu une incidence négative de 38 pbs sur le ratio des fonds propres CET1 de la Banque.